

**Bruxelles, le 30 novembre 2005**

**CPRE D (2005) CR/142**

**COMPTE-RENDU DE LA 142ème REUNION  
DU COMITE PARITAIRE DE GESTION DES RESTAURANTS ET DE  
L'ECONOMAT**

**(Bruxelles, séance du vendredi 25 novembre 2005)**

**PRESENTS**

M. WIJNS	Président
M. WINTER	Administration
M. CHEVALIER	Personnel
M.GALLINI	Secrétaire

**INVITES**

M. VINOIS	Unité « Infrastructures sociales »
M. BUCCELLATI	Unité « Infrastructures sociales »
M. CNOCKAERT	Unité « Infrastructures sociales »
Mme GONZALEZ PANTALEON	Unité « Infrastructures sociales »
Mme LAMBIN	Compass Group
M. CRABS	Compass Group

La séance est présidée par M. WIJNS

## **142ème REUNION**

### **DU COMITE PARITAIRE DE GESTION DES RESTAURANTS ET DE L'ECONOMAT**

**(Bruxelles, le vendredi 25 novembre 2005 à 11H, salle J-30 01/60)**

#### **Ordre du jour**

- 1. APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR (CPRE (2005) OJ/142)**
- 2. APPROBATION DU PROJET DE COMPTE-RENDU DE LA 141<sup>EME</sup> REUNION DU  
VENDREDI 30 SEPTEMBRE 2005 (CPRE D (2005) CR/141)**
- 3. ORGANISATION DES RESTAURANTS ET CAFETERIAS**
  - 3.1. Réorganisation du travail sans cuisine centrale (présentée par Eurest)**
  - 3.2. Action de Noël dans les selfs**
- 4. DIVERS**
  - 4.1. Conclusion groupe de travail CPRE : présentation des projets d'avenants  
aux contrats**
  - 4.2. Fermeture des exploitations à la fin de l'année 2005**

**1. APPROBATION DU PROJET D'ORDRE DU JOUR (CPRE (2005) OJ/142)**

Le projet d'ordre du jour est approuvé.

**2. APPROBATION DU PROJET DE COMPTE RENDU DE LA 141<sup>ÈME</sup> REUNION DU VENDREDI 30 SEPTEMBRE 2005 (CPRE D (2005) CR/141)**

Le compte rendu de la 141<sup>ème</sup> réunion est approuvé.

**3. ORGANISATION DES RESTAURANTS ET CAFETERIAS**

**3.1. Réorganisation du travail sans cuisine centrale (présentée par Eurest)**

M.Crabs fait une présentation de l'organisation du travail sans cuisine centrale. M. Crabs explique l'intérêt de travailler de cette façon.

Il informe le comité que trois selfs ont été choisis pour servir de selfs pilotes : CHAR, BERL et CCAB. Eurest reconnaît avoir certaines difficultés à trouver le bon rythme, en particulier concernant les codes de commande, mais il assure que tout devrait être rentré dans l'ordre le 3 janvier 2006, date à laquelle toutes les exploitations seront alimentées selon le nouveau système.

Il explique également qu'il n'y aura pas de grands changements dans le respect des procédures. Toutefois, il faudra adapter les procédures de congélation et de mise sous vide.

M. Winter souhaite que les procédures d'hygiène soient respectées rigoureusement dans le contexte de l'adaptation des contrôles actuels.

M.Chevalier rappelle qu'il faudra suivre le cahier des charges, maintenir le même niveau de qualité et que les fiches d'information devront contenir l'information exacte.

M. Wijns ajoute qu'Eurest devrait continuer à produire des plats à thèmes et spécifiques tels que les plats européens.

M. Crabs informe qu'une planification de demande de matériel et d'adaptation de l'équipement technique a été examinée avec la Commission. Les modifications se feront par phase.

Il est unanimement décidé de ne pas diffuser d'information spécifique mais d'être à l'écoute de toute réaction éventuelle de la clientèle.

Le président s'interroge sur la capacité de travail du fournisseur principal d'Eurest, à savoir « DELI XL ».

M.Crabs répond qu'il s'agit d'une société qui travaille en partenariat avec Eurest depuis 14 ans. Il s'agit d'un fournisseur avec lequel un climat de confiance s'est instauré.

Par ailleurs, M. Crabs ajoute qu'une personne spécifique de chez DELI-XL s'occupe de faire appliquer le plan HACCP et de suivre la traçabilité des produits et qu'un responsable d'Eurest travaille chez DELI-XL.

M. Crabs organisera une visite chez DELI-XL.

M. Vinois demande à M. Crabs quels sont les produits qui ne passeront pas par la plate forme DELI-XL. M. Crabs répond que les produits de boulangerie, pâtisserie, Coca Cola, Interbrew, BIO et végétariens seront livrés en direct par les fournisseurs respectifs comme actuellement. Ce sera également le cas pour les produits banqueting et des restaurants (Carte et Van Maerlant).

M. Vinois demande qu'Eurest mette à disposition du comité et de l'OIB.6 un schéma détaillé des fournisseurs.

### **3.2. Action de Noël dans les selfs**

L'action de Noël de cette année est une nouvelle fois abordée, à savoir la possibilité donnée à chaque client se présentant dans un self-service, une cafétéria ou un restaurant du 12 au 16 décembre 2005 de participer à une action de bienfaisance au profit de l'ASBL POVERELLO (10% de son ticket de caisse en plus du prix normal).

L'affichage relatif à cette action débutera le 28 novembre 2005 ; l'OIB.4 s'occupera de la mise à disposition de sets de tables expliquant l'initiative. Une communication paraîtra également dans CenD et sur Intracomm.

M. Crabs présente également au comité le menu de Noël qui sera servi dans les self-services le mardi 13 décembre 2005.

## **4. DIVERS**

### **4.1. Conclusions du groupe de travail CPRE : présentation des projets d'avenants aux contrats**

M. Vinois informe le comité que plusieurs réunions ont eu lieu avec Eurest et que l'on a atteint un consensus sur trois projets d'avenants aux contrats en cours.

Les membres du CPRE sont invités à venir se rendre compte de ces changements lors d'une prochaine réunion technique au sein de l'OIB.6.

### **4.2. Fermeture des exploitations à la fin de l'année 2005**

Le comité remet un avis favorable au sujet de la proposition d'Eurest concernant la fermeture du self-service CCAB les 22 et 23 décembre 2005.

### **4.3. Publicité dans les selfs**

M. Chevalier ajoute un point en fin de réunion, à savoir : la publicité dans les self-services et cafétérias au sujet de produits qui n'y sont pas vendus tels que l'huile d'olive Bertoli, voiture, etc. Après discussion, il est convenu qu'Eurest doit se limiter à vanter uniquement les produits vendus dans les exploitations. L'OIB.6 écrira à Eurest à ce sujet.

La prochaine réunion du CPRE est prévue pour le vendredi 10 mars 2006
---